

Monsieur le Garde des Sceaux,

La crise sanitaire que traverse l'ensemble de la population et le second confinement que nous vivons ne peuvent qu'avoir un impact sur l'organisation et le fonctionnement d'une école de formation (initiale et continue) de fonctionnaires.

Ainsi devrait il en être de l'ENAP (École Nationale de l'Administration Pénitentiaire) située à Agen, école destinée à accueillir notamment les formations initiales de surveillants, de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ou de cadres de l'Administration Pénitentiaire.

À l'heure où l'on demande à chacun et chacune d'entre nous une particulière vigilance et un respect strict des consignes sanitaires et de distanciation sociale, que les déplacements, qui plus est lorsqu'ils s'effectuent entre régions différentes, doivent être proscrits ou limités au strict nécessaire, les élèves et stagiaires de la filière insertion probation sont, à l'encontre de tout bon sens, priés de se rendre sur le site de l'ENAP dès ce lundi 16/11/20, pour certains, alors que l'ENM, l'ENG et l'ENPJJ ont fermé les sites, incidemment l'accueil de tout public en formation, et mis en place des procédures alternatives.

Au vu de ces consignes en totale contradiction avec les recommandations gouvernementales, bon nombre d'élèves et stagiaires convoqués ont pris contact auprès de nous pour tenter d'avoir des réponses quant à leurs légitimes interrogations, de nature à les rendre, faute de réponse et prise en compte par l'Administration, anxiogènes au possible.

En toute inconscience, il est toujours acté que l'ENAP accueillera d'ici début décembre près de 600 personnes sur site. Pour se rendre à l'ENAP toutes ces personnes vont multiplier les risques de propagation de la COVID 19 puisque ces personnes viennent de l'ensemble des régions et se trouvent, jusqu'à ce vendredi, en stage dans des services et établissements pénitentiaires qui connaissent une recrudescence exponentielle de clusters.

Nous avons sollicité un entretien avec les responsables de la filière à l'ENAP qui ont transmis notre demande au Directeur.

Sans réponse de leur part, nous avons donc adressé une lettre ouverte au Directeur de l'Administration Pénitentiaire (DAP) le 6/11/20 mais nous n'avons obtenu aucune réponse à ce jour. Vous la trouverez en pièce jointe.

Nous vous interpellons ce jour faute d'interlocuteur de l'Administration.

Plus d'une dizaine d'élèves et stagiaires nous ont sollicités, inquiets pour leur situation sanitaire, pour le devenir de leur formation, pour leur proches (retour chez eux le week-end). Certains d'entre eux doivent déjà s'organiser avec leurs enfants et les modifications de dernière minute générées par les changements de protocoles scolaires. D'autres sont des personnes qui relèvent de critères de santé les rendant "vulnérables". Pour autant, rien n'est anticipé et rien ne semble inquiéter l'Administration.

Les élèves s'inquiètent fort justement et s'interrogent sur la nécessité du maintien de leur présence à l'ENAP. Pour seule protection proposée par l'Administration, ils ont été "invités" à faire un test PCR avant de venir, à amener leur ordinateur personnel afin de suivre des cours à distance, non depuis leur domicile mais confinés depuis leur chambre individuelle de 9 mètres carrés (tout en sachant que le site n'est pas en capacité informatique de suivre). En revanche, le restaurant administratif sera leur seule possibilité de se restaurer et rien ne semble perturber l'Administration alors qu'ils seront tous rassemblés sans masque à cette occasion...

Nous avons relayé leurs interrogations et nous avons proposé des pistes alternatives :

- report ou annulation des cours en présentiel
- mise en place des cours à distance (à l'instar des universités, de l'ENM ou de l'ENG)
- prolongation des stages sur site

Il existe certes un protocole en cas de cas positifs au virus sur site, mais il faut réfléchir et surtout rapidement agir en terme de prévention puisqu'il y a déjà des cas positifs à la COVID 19 à l'ENAP qui font l'objet d'un confinement dans des zones dédiées.

Au vu du contexte et de l'organisation déjà mise à mal à l'ENAP, faut-il réellement maintenir coûte que coûte la venue des élèves et des stagiaires ? Au mépris de leur sécurité ? Au mépris de la santé publique et des hôpitaux déjà surchargés et de ses personnels épuisés ? Alors qu'il existe d'autres solutions ?

Tout cela relève de l'inconscience et ne peut se traduire que par une mise en danger délibérée de la vie de ces personnels en formation.

Au vu du silence criant de l'Administration Pénitentiaire, à tous les niveaux, du compte à rebours qui a été enclenché puisque nous nous trouvons à J-5 (d'ici le 16 novembre) du déplacement et regroupement de près de 300 personnes nous souhaitons que ces éléments soient portés à votre connaissance, dans l'intérêt des élèves et stagiaires de l'ENAP.

Monsieur le Garde des Sceaux, nous ne pouvons croire et n'accepterons pas que vous laissiez sciemment se produire ce qui pourrait constituer un drame sanitaire d'une ampleur exceptionnelle et sans précédent.

Préserver la vie de vos agents, femmes et hommes avant tout doit être votre priorité. Il en va de votre responsabilité.

Sachez que la CGT IP, saura, en cas de silence ou d'inaction du Ministère, prendre
quant à elle les siennes, et ce par tout moyen.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre,
l'expression de nos sentiments distingués.

La CGT INSERTION PROBATION

Cette correspondance sera rendue publique